



Madame la Rectrice Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Ce CTA se tient dans un contexte social que la FSU condamne fermement. Les mesures régressives portées par le Gouvernement, auxquelles s'ajoutent les conséquences humaines de la crise sanitaire exposent les travailleurs, ceux qui produisent les richesses, aux vellétés d'employeurs qui maintiennent les versements de dividendes pour les actionnaires tout en licenciant, délocalisant et demandant sans aucune décence de nouveaux allègements de charges sociales.

Alors que l'ensemble de la Fonction publique a fait une nouvelle fois la démonstration de son caractère indispensable pendant la période du confinement, le Gouvernement, non seulement ne revient pas sur les politiques libérales qui l'ont fragilisée ces dernières années, mais accentue le projet de destruction de cette dernière. Le monde d'après exposé par le Président lors du confinement prend tristement l'image de l'ancien, en pire...

Dans l'Éducation nationale, une nouvelle rentrée se profile, après une année caractérisée par des semaines de confinement dû à la crise sanitaire, de nombreuses mobilisations des personnels contre la réforme du lycée et du bac et celle des retraites, les conséquences délétères de la réduction des compétences des CAP, des promesses de revalorisation restées lettre morte, une gestion des personnels de plus en plus autoritaire...

La FSU dénonce les conditions de cette rentrée scolaire. Certes cet été, le Ministre a donné beaucoup de sa personne, jouant l'équilibriste, retroussant chaussettes et manches pour faire la réclame des « vacances apprenantes ». Plutôt que de travailler sur la préparation de rentrée le Ministre a ainsi préféré cultiver son image et sa personne. Comment peut-il marteler sur tous les plateaux radio et télé que cette rentrée est une rentrée normale ? Est-il bien le seul à ne pas voir que non, justement, rien n'est normal ?

Comment peut-on affirmer sans ciller que cette rentrée est normale quand des milliers d'écoliers de collégiens et de lycéens se sont retrouvés ce mardi premier septembre face à des adultes masqués du matin au soir ? Que les moyens exceptionnels pour rattraper le temps perdu et combler les inégalités ne sont pas donnés aux établissements ? Qu'aucun recrutement exceptionnel n'est mis en place pour accueillir et encadrer les élèves en limitant le brassage ?...

La rentrée normale, n'est qu'un élément de langage qui veut masquer l'accentuation de choix éducatifs inégalitaires, inefficaces et déconnectés de la réalité du terrain que fait le Ministre.

Alors que la situation sanitaire est préoccupante, et que des mesures ont été prises et se sont accentuées sur l'ensemble du territoire, pour l'Éducation nationale il a fallu attendre le dernier moment pour qu'un protocole sanitaire, fortement allégé par rapport à celui de juin soit donné aux établissements le 26 août, quelques jours seulement avant la rentrée. Tout ceci montre une nouvelle fois l'irresponsabilité de notre Ministère dans la gestion de cette crise sanitaire.

Dans l'académie de nombreux points restent flous et demandent des clarifications et un cadrage fort de votre part Madame la Rectrice.

Questions logistiques : seulement quelques masques ont été mis a disposition des différents établissements de l'académie pour les personnels avec des situation variable d'un établissement à l'autre, et parfois aucune distribution n'a été effectuée. Deux masques en tissu, lavables 20 fois... Est-ce que cela vous semble normal ? Cela équivaut pour un temps plein à moins de 5 semaines. Quand seront distribués les masques supplémentaires ?

Quant à la questions des masques spécifiques pour les personnes vulnérables, qui ne sont même pas des FFP2 mais de simples masques chirurgicaux de type 2. Qu'en est-il de leur distribution dans les établissements ?

Le Ministre, dans un exercice de communication dont il a l'habitude, a affirmé que pour les enseignant de maternelle, de langues ou enseignant à des publics spécifiques, il serait mis à disposition des masques transparents. Qu'en est-il ? Ils sont introuvable dans les établissements.

La FSU tient aussi à rappeler que il est inacceptable que l'Éducation Nationale ne fournisse pas les masques à l'ensemble des élèves, cela va à l'encontre du principe même de la gratuité du Service Public d'Éducation.

Sur la question des personnels fragiles, au-delà de la nécessaire fourniture de protection, de nombreux points restent à clarifier. Contrairement a ce qui a été annoncé, la circulaire Fonction publique du 1<sup>er</sup> septembre maintient les ASA en cas d'impossibilité de télétravail. Pour la FSU la liste de personnels vulnérables doit être élargie.Quant à la condition de mise en place des mesure de télétravail pour les personnels à risque, en particulier pour les personnel enseignants, nous souhaitons avoir des clarifications sur les directives académiques. En effet suite à la réponse qui a été fournie lors du CHSCT-M du 27 août il serait inacceptable que ces personnel soient contraints à être placés en arrêt maladie.

Nous demandons que la mise en place des aménagements nécessaires pour les personnels fragiles soient rappelés à l'ensemble des chefs de service et que les moyens soient mis en oeuvre pour les permettre. Le recours au congé maladie ne peut être une réponse, le Rectorat doit assumer ses responsabilités.

Il est impératif que la procédure à appliquer en cas de suspicion de Covid19 (du fait de symptômes, ou de contact avec une personne positive) ou de cas avéré chez un élève ou un personnel soit définie de manière claire et précise ne laissant aucune place à différentes interprétations comme c'est actuellement le cas et elle doit être communiquée à l'ensemble des agents.

C'est impératif et d'autant plus important vues les décisions irresponsables mettant en danger les personnels et leurs élèves prises par plusieurs chefs de services. Que dire par exemple des situations suivantes :

Au collège République de Nanterre, une collègue a signalé à son principal des cas positifs dans sa famille. Elle l'a aussi informé ressentir les premières symptômes.Son chef d'établissement lui a uniquement demandé de se faire tester (ce qu'elle a fait ce matin) et de venir travailler masquée, en attendant le résultat. Le médecin lui a prescrit un arrêt de travail pour éviter qu'elle revienne au collège. Cette collègue a assisté aux réunions de pré-rentree lundi.

Au lycée Alain du Vésinet, aucun masque n'est mis à disposition des enseignants, la plénière de rentrée s'est tenue alors que certains personnels ne portaient pas de masques, en particulier des personnels de direction. Seuls deux masques lavables par personnel, fournis par la Région seraient prévus mais ne sont pas encore parvenus à l'établissement.

Au collège les Molières des Essarts le Roi, il est prévu d'organiser des photos de classe, pour partie dans des lieux clos, les élèves étant autorisés à enlever leur masque le temps de prendre la photographie. Une telle organisation ne nous semble pas conforme au protocole sanitaire national. Des enseignants ont demandé à la direction de renoncer aux photo de groupe pour privilégier cette année des photographies individuelles pouvant ensuite constituer un trombinoscope. Cette demande n'a pas été entendue.

Au lycée Fragonard de l'Isle Adam. Une collègue cas contact avec un personnel de sa famille positif, placée en congé maladie par son médecin et attendant la possibilité de faire un test, a reçu la réponse écrite suivante du proviseur de l'établissement : « Pour votre information j'ai annulé votre absence du mardi afin d'éviter la journée de carence. Vous êtes donc de fait présente. Si vous en êtes d'accord on peut donc considérer que ce CM n'a pas lieu d'être ».

Ces situations, pour certaines gravissimes, demandent un recadrage et une communication rapide et claire de votre part Madame la Rectrice sur les procédures à mettre en place. Il est inacceptable que, sous la pression des chefs d'établissements, et en l'absence de communication claire, les agents se trouvent forcés d'être placés en CMO avec un jour de carence alors qu'ils relèvent de l'isolement.

Dans le Premier degré, pour notre Ministre, tout est tellement normal qu'il n'y a aucun problème à faire passer des évaluations nationales de rentrée selon la même forme que celles de l'an passé, comme si rien n'avait eu lieu avant les vacances scolaires. Pour la FSU, ces évaluations nationales, d'une pertinence très discutable dans le contexte actuel, ne constituent pas une réponse. L'absence de transparence dans l'attribution de moyens et surtout l'insuffisance, voire l'absence de moyens pour remédier aux difficultés des élèves et réduire les inégalités sont acceptables.

Le Ministre nous accorde toute sa confiance, quand il s'agit de l'organisation matérielle de cette rentrée. A nous de nous adapter en fonction des situations locales, composer avec les élus, les bâtiments, les moyens matériels, ...

Mais pour ce qui concerne la pédagogie, la confiance n'est plus de mise : Le Ministre entend imposer ses évaluations et sa pédagogie, et il voudrait que nous l'appliquions sans réfléchir. C'est insupportable.

Il faudrait que Monsieur Blanquer se rappelle que nous avons été formés justement à faire de la pédagogie, à établir nos programmations, nos projets, en fonction de nos élèves, à les évaluer, à adapter notre enseignement, et certainement pas à gérer les relations avec les élus, à faire briller notre école, à piloter ... Alors de la confiance, oui, nous en avons besoin, mais pour faire notre métier, c'est à dire, faire la classe.

Les risques psycho sociaux dûs au confinement, au télétravail, à la pression qui a été mise sur les enseignants sont eux aussi importants et notre hiérarchie doit y être très vigilante. La perte de sens dans le travail est une réalité pour de très nombreux collègues.

Alors pour cette rentrée, nous ne souhaitons pas à nos collègues de retrouver le « plaisir du pilotage pédagogique. » Ce verbiage propre au new management public ne fait pas sens dans notre métier. Nous leur souhaitons tout simplement une bonne rentrée des classes, qu'ils aient plaisir à retrouver leurs élèves et leurs collègues malgré ces conditions particulières, et nous leur souhaitons aussi de meilleures conditions de travail que celles que nous connaissons et qui se dégradent ces dernières années. Et nous réaffirmons que nous continuerons d'être aux côtés de tous nos collègues pour défendre les droits collectifs.

Cette rentrée est la quatrième rentrée depuis le début du quinquennat où le nombre de postes diminue dans le Second degré alors que la courbe du nombre d'élèves augmente, et que la période de confinement a renforcé les inégalités scolaires et sociales très présentes dans notre académie.

La dégradation des conditions d'enseignements dans les établissements de l'académie est frappante. Les effectifs explosent dans les classes allant même vers des niveaux jamais atteints dans de nombreux endroits : plus de 36 en lycée dans certains endroits, plus de 32 en collèges et des effectifs qui explosent aussi en éducation prioritaire ne permettant plus de répondre aux difficultés sociales et à l'hétérogénéité des élèves. Nous avons déjà dénoncé cette situation lors du CTA de préparation de rentrée l'an dernier et plus particulièrement l'abandon de nombreux élèves d'établissements d'éducation prioritaire par le Rectorat de Versailles.

Cette situation de dégradation des conditions d'enseignements atteint son apogée dans le Val d'Oise avec une hausse démographique importante et une réponse qui tarde à arriver dans les établissements où pourtant les collègues ont informé la DSDEN dès le mois de mars pour certains. Plusieurs établissements ont, dès les premiers jours de rentrée, mis en place des actions allant jusqu'à la grève pour que le Service d'éducation dû au élèves soit au rendez-vous. Le Rectorat doit répondre aux demandes légitimes des établissements dans les plus brefs délais et permettre aussi le rétablissement d'un dialogue social particulièrement détérioré dans ce département de l'académie.

L'Éducation nationale dans notre académie doit renouer avec une volonté émancipatrice globale, et un bouleversement de l'ordre social, plutôt que de renforcer les inégalités sociales et exclure, de fait, une partie des élèves.

Pour cette rentrée, plus que jamais, des moyens exceptionnels (heures et recrutements) sont nécessaires pour permettre le travail en demi-groupes, rattraper le temps perdu, combler les inégalités. Des heures ont été attribuées aux établissements. Comment l'enveloppe a-t-elle été calculée ? Comment est-elle répartie ? Quelle utilisation peut être faite ? Y a-t-il des réserves ?

Concernant les conditions de reprise d'activité dans les services et les EPLE, force est de constater que notre Ministère ne fait pas grand cas des personnels administratifs et techniques. Les consignes de reprise sont floues, absentes ou diffusées tardivement, les mesures sanitaires ne sont pas toujours appliquées, la distribution de masque n'est automatique. Pour les personnes vulnérables devant reprendre leur activité, pas de masque de type 2.

Le versement de la prime COVID a été effectué fin août sans aucune transparence ni communication. Pas de prime pour certains, montant minimum pour d'autres ... les personnels qui se sont investis pour assurer la continuité de service sont très en colère devant la non reconnaissance de leur investissement durant la période de confinement et dans bon nombre de services des tensions apparaissent entre collègues.

Enfin des réorganisations de services ont eu lieu sans que le CTSA soit réuni au préalable, des personnels déplacés sans avoir pu participer au mouvement, ce n'est pas admissible. Cela reflète encore une fois le peu de considération de notre administration envers ses agents.

Alors que le Ministre communiquait sur un plan qu'ils présentait comme ambitieux de revalorisation des métiers enseignants, en cette rentrée, la canicule de l'été a fait fondre l'enveloppe déjà insuffisante. Les propos du Ministre sur un potentiel Grenelle des métiers enseignants après l'observatoire des rémunérations des professeurs annoncé en 2019 renvoie la revalorisation de nos métiers à des dates de plus en plus incertaines et affiche une nouvelle fois son mépris pour nos professions.

Qu'en est-il aussi de la prime d'équipement destinée à compenser en partie les frais supportés par les personnels contraints à l'enseignement à distance ?

La FSU revendique une revalorisation globale de nos professions sans contre partie, passant nécessairement par la hausse du point d'indice et son dégel.

Nous tenons à rappeler que le dialogue social dans le contexte difficile que nous vivons passe par le respect des demandes des organisations syndicales et des engagements pris. C'est pour cela que nous condamnons le fait que le nécessaire bilan de la période de confinement et de déconfinement dans le contexte que nous avons connu l'an dernier ne soit pas à l'ordre du jour de ce CTA contrairement aux engagements pris par le Rectorat.

Nous demandons donc à ce que ce bilan fasse l'objet d'un CTA au cours du mois de septembre. Nous demandons aussi qu'un bilan de la distribution de la prime COVID soit présenté au CTA d'aujourd'hui ainsi qu'un point sur la situation financière des EPLE suite aux achats de fournitures sanitaires lors du déconfinement de l'an dernier et en cette rentrée.

LA FSU sera aux cotés des personnels et à l'initiative des actions à mener pour défendre le projet de société qu'elle porte et lutter contre les régressions sociales sans précédent du Gouvernement. Elle luttera contre la casse de la Fonction publique et pour une fonction publique renforcée à la hauteur des besoins de notre société. Dans l'Éducation Nationale elle réaffirme son projet émancipateur pour l'école et combat les réformes du système éducatifs portées par ce Gouvernement ignorant les inégalités sociales au profit d'une vision qui fait porter sur l'individu l'entière responsabilité de son destin scolaire.